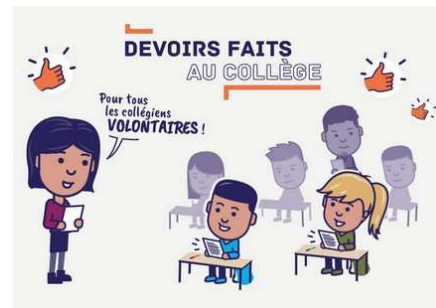




Baugé, le 16 septembre 2020



Aux parents d'élèves

## **MISE EN PLACE DU DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »**

Le travail personnel est important pour la réussite de la scolarité. C'est pourquoi le programme **Devoirs faits** propose aux collégiens volontaires des études dirigées dans l'établissement.

### **Qu'est-ce que Devoirs faits ?**

C'est un temps de travail essentiel qui offre un cadre privilégié pour favoriser l'autonomie et les progrès de vos enfants.

**Devoirs faits** peut être assuré par des professeurs, des assistants d'éducation, des personnels d'association, ou d'autres intervenants.

### **Est-ce que mon enfant peut en bénéficier ?**

A partir du lundi 28 septembre 2020, un temps d'étude accompagnée en dehors des heures de classe pourra être proposé à votre enfant. Vous pouvez aussi en faire la demande. Cette étude sera gratuite.

### **Comment s'inscrire ?**

Le coupon ci-dessous devra parvenir au collège complété et signé (par mail ou par le biais de votre enfant qui le remettra à son professeur principal). Afin d'offrir des conditions de travail et d'accompagnement satisfaisantes, le nombre de places est limité. Selon les créneaux, toutes les demandes ne pourront peut-être pas être satisfaites. Une liste d'attente permettra de solliciter les familles quand des places se présenteront.

**L'inscription vaut engagement : la présence de l'élève est obligatoire** au même titre qu'à un cours. A la fin de chaque trimestre, les familles pourront désinscrire leur enfant si elles le souhaitent. Sinon, l'élève continue à faire partie du dispositif.

## Quand ces études auront-elles lieu ?

Elles pourront avoir lieu soit dans les moments libres des emplois du temps dans la journée selon les classes, soit après la classe, de 17h à 17h40 et dans ce cas, **les familles s'engagent à assurer le retour de l'élève au domicile.**

### Planning :

- 1- Lundi en SO (12h55-13h45)
- 2- Lundi en S1 (13h55 – 14h45)
- 3- Lundi en S4 (17h – 17h40)
- 4- Mardi en S2 (14h50-15h40)
  
- 5- Mardi en S4 (17h00 – 17h40)
- 6- Jeudi en SO (12h55-13h45)
- 7- Jeudi en S4 (17h – 17h40)

### Elèves pouvant s'inscrire :

- les élèves terminant à 11h25
- 4A et en semaine A : 6B/5A
- tous les élèves
- 5A en semaine A  
et 4E groupe 2 en semaine B
- tous les élèves
- les élèves terminant à 11h25
- tous les élèves



-----  
*COUPON REPONSE à rendre au plus vite et avant le 23 septembre 2020*

Monsieur / Madame ..... responsable de  
l'élève ..... en classe de .....

Je demande à inscrire mon enfant au dispositif « Devoirs faits ».

Créneau souhaité : choix n°1 : .....

choix n°2 : .....

**L'inscription vaut engagement à participer à chaque séance** et à venir chercher l'élève à 17h40 en cas d'étude du soir.

J'ai pris connaissance du dispositif « Devoirs faits » mais mon enfant n'y participera pas.

Signature du responsable légal :

### **Réponse donnée par le collègue :**

Votre enfant est inscrit à Devoirs faits le (jour/heure) :

.....

Votre enfant n'a pas pu être inscrit faute de places disponibles. Nous vous contacterons dès qu'une possibilité se présente.

Anne DECARY, Principale adjointe